



Avertissement agricole : Mildiou de la vigne.

A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 04/04/2018, signalant : la vigne se trouve actuellement au stade développement des feuilles (sortie des feuilles à feuilles étalées) dans la majorité des régions précoces du pays. S'ajoute à cela, les conditions météorologiques (températures et l'humidité élevée) qui prévalent en ce moment sont favorables aux premières contaminations du mildiou.

A cet effet, les Viticulteurs possédant les variétés précoces doivent entreprendre, dès lors, un traitement préventif à l'aide d'un fongicide approprié et homologué visant essentiellement à préserver les feuilles nouvellement émergées.

NB : il est préférable d'utiliser un fongicide mixte afin de lutter simultanément contre le mildiou et l'oïdium.

La fréquence des interventions est fonction des pluies et le mode d'action du fongicide appliqué.

CONSEILS UTILES

- Alternner les matières actives des fongicides appliqués afin d'éviter le phénomène de la résistance ;
- Respecter strictement la dose et la rémanence des fongicides utilisés ;
- Vérifier la date de péremption du fongicide appliqué;
- Le port de la tenue complète de protection est primordial.